



assistance educative abusive

Par **juflo**, le **22/06/2022** à **10:14**

bonjour,je suis passee devant un juge pour enfant ,suite a un signalement de l'academie que mes 2 garcons de 15 et 16 ans ,ne sont pas scolarises depuis 2017 ,je fais instruction dans la famille ,j'ai attestation prouvant le contraire, le juge n'a pas voulu m'ecouter et a mis en place une assistance educative ,avec educateur ,psychiatre,assistante sociale pour 18 mois ,une assistante sociale que je n'ai jamais vu a fait un rapport auquel je n'ai pas eu acces....

on m'a enleve les allocations familiales,mon fils de 15 ans est autiste

que dois je faire ? j'ai eu la notification du tribunal par mon avocat et la je viens de la recevoir par courrier ,dois je faire appel ??

merci de votre reponse

Par **Marck.ESP**, le **22/06/2022** à **12:14**

Bonjour

Qu'est-ce que cette notification ? Vous êtes vous rendu au tribunal pour une audience ?